

25 février 2019

JEUNESSE **LA VILLE LANCE SON PRIX LITTÉRAIRE ÉGALITÉ JEUNESSE**

En partenariat avec la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, Cherbourg-en-Cotentin décernera, pour la première fois, un prix littéraire égalité jeunesse. Cinq ouvrages, ayant un impact positif sur la construction identitaire des jeunes, sont en compétition pour cette distinction unique en France. Le nom de la lauréate sera dévoilé le jeudi 7 mars.

« Avec la création du Prix égalité jeunesse, la Ville entend mettre en avant les ouvrages qui ont une vision de la société plus égalitaire, notamment la représentation de la singularité et de la diversité. Ce prix s'inscrit dans les actions de sensibilisation au sexisme, aux stéréotypes et aux mécanismes des discriminations conduites dans les établissements scolaires et les structures jeunesse par les services de la Ville tout au long de l'année », explique Frédéric Bastian, maire-adjoint en charge du développement social et de la promotion de la santé. Ce projet fait le lien entre deux événements phare de la Ville, le festival Femmes dans la ville, en mars, et celui du livre jeunesse, en juin. *« Comme la lecture est un formidable outil pédagogique, nous avons associé des élèves et leurs professeurs à ce concours. Au travers de ce prix, nous souhaitons ouvrir la discussion sur la construction identitaire des jeunes »,* affirme Catherine Gentile, maire-adjointe en charge de la culture à Cherbourg-en-Cotentin.

Les ouvrages sélectionnés sont :

- *Dys sur Dix* de Delphine Pessin (Pocket Jeunesse, 2018),
- *Direct du cœur* de Florence Medina (Magnard Jeunesse, 2018),
- *La Sirène et la Licorne* d'Erin Mosta (Rageot éditeur, 2018),
- *Appelez-moi Nathan* de Catherine Castro et Quentin Zuttion (Payot Rivages, 2018)
- *Signe particulier : transparente* de Nathalie Stragier (Syros, 2018).

REMISE DU PRIX LE 7 MARS

Trois classes de troisième et de seconde des collèges et lycées de Cherbourg-en-Cotentin ont lu ces livres en début d'année, donnant lieu à des échanges entre élèves et professeurs. *« Ils défendront leur choix au travers d'un concours d'éloquence le jeudi 7 mars à 14 heures à la salle*



des fêtes de Cherbourg-Octeville. Cette rencontre est ouverte à tous », précise Catherine Gentile. À l'issue des débats, le jury co-présidé par Catherine Gentile et Guillaume Nail, président de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, et composé de professionnels du livre, de professeurs de collège et de représentants des élèves, proclamera le nom de la lauréate. Ce prix est doté de 2 000 €, financés par la Ville, et d'une formation assurée par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse.

« Nous entendons reconduire ce prix chaque année, affirme Catherine Gentile. Dans l'attente de cette prochaine édition, Cherbourg-en-Cotentin mettra à disposition des établissements scolaires les livres sélectionnés pour soutenir leur travail pédagogique ».